



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-LALEMANT

### AVIS PUBLIC aux contribuables de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant

Est, par les présentes, donné par la soussignée, Sylvie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière

QUE, lors de la séance extraordinaire qui sera tenue le 14 décembre 2021, à 19 h 30, au centre communautaire, la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant procédera à l'adoption du budget 2022 et au programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024;

QUE la période de questions portera seulement sur l'adoption du budget.

Donné à Saint-Gabriel-Lalemant ce 3<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2021.

Sylvie Dionne  
Directrice générale et greffière-trésorière

